



ERASMUS+

Modèle de Proposition

Formulaire Administratif (Partie A)

Description Technique du Project (Partie B)

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1

4 mars 2020





ERASMUS+

PROPOSITION (PART B)

Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

AVIS IMPORTANT

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

 **Veillez NE PAS supprimer les instructions du document. Le nombre maximum de pages a été augmenté pour garantir l'égalité de traitement de tous les candidats.**

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS		
VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

PAGE de couverture

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B)	2
PAGE de couverture	5
Engagement envers les principes de la Charte Erasmus	7
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus	10
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus	10
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie	10
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux	16
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux	16
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité	18
2.3. A des fins de visibilité	19

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:

En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.

En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.

En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.

En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants

mobiles.

- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.
- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET

INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE' around the top edge, 'LE PROVISEUR' in the center, and 'PONTAISE' at the bottom.

Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

Notre lycée polyvalent Camille Pissarro de Pontoise (95) se situe dans un territoire de PSAD (plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs) et accueille 1800 élèves et étudiants, du bac professionnel aux BTS en passant par les bacs généraux et technologiques, tous issus d'une mixité sociale.

En 2020, l'état des lieux nous montre que ce dernier confirme au fil du temps sa stratégie d'internationalisation par de nombreux projets à tous les niveaux d'enseignement. Il soutient son dynamisme au niveau du secondaire avec une section internationale britannique et pour la rentrée 2020 avec l'ouverture d'une section bachibac espagnol à côté des deux classes européennes existantes anglais et espagnol, toujours porteuses de projets variés (voyage en Ecosse en 2019, soirée des sections européennes, pièce de théâtre en anglais "Frankenstein in English" au théâtre de l'Alambra, conférence en anglais par Sébastien Mort, docteur es civilisation américaine, et dernièrement voyage aux Canaries juste avant le confinement). Au niveau de la formation professionnelle (bac pro ASSP) un projet KA102 a aussi été lancé et finalisé. Il s'agissait de proposer à nos élèves, sur la base du volontariat dès la seconde, de suivre des cours d'allemand, en plus de leur emploi du temps habituel dans lequel seul l'anglais est enseigné. L'objectif essentiel de cette démarche était d'organiser un stage professionnel, à Berlin, en octobre 2019. Les élèves ont été accueillis dans des familles allemandes pendant quatre semaines et ont effectué un stage soit en Kindergarten franco-allemand soit en Altenheim. Depuis septembre 2017, nous entretenons une relation privilégiée avec le Erzbischöliches Berufskolleg de Neuss (NRW) et le centre français de Berlin qui ont permis cette collaboration.

Quant à l'enseignement post-bac qui est le cœur de nos préoccupations à travers l'adhésion à la charte Erasmus de l'enseignement supérieur, quelques mobilités sortantes de stage sont organisées régulièrement pour les étudiants. Depuis le début de notre participation au programme, nous avons concrétisé 12 mobilités de stage (dont 3 hors Erasmus) principalement vers l'Angleterre ou l'Espagne pour une durée de 9 semaines en moyenne. Si l'on prend en compte les effectifs de nos promotions BTS : AM/SAM, gestion de la PME et ESF, sur 130 étudiants environ seuls 3 partent en mobilité de stage lors de chaque appel à projet soit 2.3 % de l'effectif et pour l'instant ces étudiants Erasmus sont issus du BTS SAM exclusivement. Au niveau des mobilités d'études sortantes ou entrantes pour l'instant elles font partie de nos objectifs à long terme sauf opportunités qui se présentent. Enfin aucune mobilité de personnel n'a été réalisée.

Face à ce constat et notre participation au self-assessment ECHE, force est de constater que, même si nous avons avancé dans l'internationalisation et la modernisation de notre lycée il nous reste une bonne marche de progression pour l'enseignement supérieur dans l'atteinte des objectifs et principes de la charte. Ainsi par le renouvellement de celle-ci notre établissement souhaite continuer à conforter sa stratégie internationale au niveau quantitatif et qualitatif afin de construire un système d'enseignement supérieur inclusif, innovant, connecté, ouvert, dynamique et performant. Le résultat attendu est de proposer un véritable espace européen de formation à nos étudiants ainsi qu'à nos personnels leur offrant une dimension internationale dans leur formation ou dans leur métier pour que chacun puisse trouver sa place en Europe et dans le monde. Se former à l'étranger doit devenir "la norme" et non plus une exception pour tous les acteurs de notre établissement.

Pour ce faire, nous nous sommes fixés plusieurs objectifs qui nous paraissent cohérents avec l'état d'avancement actuel et les contraintes et spécificités de notre lycée.

Notre objectif principal est donc de continuer à développer les mobilités sortantes de nos étudiants de BTS. Nous devons convaincre tous les profils d'étudiants, peu importe leur milieu socio-économique et leur histoire, leur BTS, que partir à l'étranger n'est pas réservé qu'aux autres et offre un véritable intérêt. Nous voulons leur redonner confiance en valorisant leur parcours. Nous choisissons donc de nous concentrer sur les mobilités de stage en priorité car notre offre de formation dans l'enseignement supérieur, le BTS, est un cycle court professionnalisant, centré sur des savoir-faires et savoir-être acquis en grande partie dans le monde professionnel. Le stage est donc une part importante du programme et doit être absolument valorisé. Pour l'instant les mobilités d'études semblent plus difficiles à organiser pour ce genre de cycle court par rapport aux diplômes universitaires. Cependant nous

restons ouverts à toute opportunité qui se présentera.

Lors des prochains projets, nous souhaitons doubler voire idéalement tripler nos mobilités de stage pour atteindre une dizaine de mobilités en BTS. Nous renforcerons les mobilités de stage sortantes dans notre 1^{er} groupe cible à savoir nos BTS SAM pour lequel il est fortement recommandé de réaliser un stage à l'étranger car le métier s'inscrit assez souvent dans une dimension internationale. Mais nous devons absolument inciter les autres sections de BTS à participer au programme Erasmus. Malgré une campagne d'information dans les classes de BTS Gestion de la PME qui a suscité quelques velléités de départ, aucune mobilité n'a abouti. Quant au BTS ESF la dimension internationale de la formation n'est pas totalement intégrée.

Pour augmenter les mobilités des étudiants, nous devons leur faciliter la recherche de lieux de stage en augmentant notre offre car trouver un stage et le financer (organisme de placement) reste un des principaux freins, particulièrement pour nos étudiants défavorisés même si le lycée accorde systématiquement une aide complémentaire à la bourse Erasmus. Il sera donc utile de développer notre propre réseau pour constituer progressivement un vivier d'entreprises partenaires. Jusqu'à présent nous utilisons les services d'organismes de placement très pratiques par ailleurs mais cette solution a un coût pour nos étudiants. Par conséquent dès la rentrée 2020 nous aimerions initier des échanges et idéalement une collaboration avec un établissement européen qui propose des formations similaires au nôtre. Cette prise de contact pourra se faire en premier lieu de manière virtuelle et selon les affinités sera l'occasion de collaborer de manière plus approfondie sur la recherche mutuelle de lieux de stage pour nos étudiants et personnel et sur toute bonne pratique à mettre en œuvre. Nous devons prendre en compte cependant que selon la formation des étudiants ou le niveau de maîtrise des langues étrangères, les opportunités de trouver des entreprises sont plus ou moins compliquées. Il est clair qu'en BTS Tourisme, Hôtellerie et Commerce international le placement des étudiants semble plus évident. En effet nos BTS ont plus de difficultés à se placer de par leur niveau moyen de maîtrise des langues étrangères pour la plupart et les entreprises y voient peut-être moins d'intérêt à les accueillir que d'autres profils.

Au niveau du personnel, il est nécessaire d'activer des mobilités sortantes au niveau des personnels de tous horizons pas seulement des enseignants de langues qui ont plus l'habitude de ces échanges mais aussi de ceux de spécialités professionnelles sans oublier le personnel administratif qui a aussi à apprendre sur ses homologues étrangers. L'accent sera mis sur la communication autour de cette opportunité et sur un soutien organisationnel de la part du coordinateur (sites à consulter, formalités administratives...). Ces mobilités sortantes du personnel pourront peut-être déboucher sur des mobilités entrantes (échange de personnel) qui s'avèrent être tout aussi enrichissantes pour notre lycée.

En amont, nous continuerons à travailler sur la préparation de nos étudiants et personnel sur la maîtrise des langues (plateforme OLS, soutien avec l'assistant(e) de langues et les enseignants de langues), sur l'accompagnement dans les démarches (assurance, visa, logement, découverte des nouveaux outils comme l'application Erasmus mobile et la carte étudiante européenne). Nous accorderons une grande importance au contenu du stage en utilisant et validant à l'avance le learning agreement for traineeship pour les mobilités de stage des étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel. Enfin nous mettrons l'accent sur la citoyenneté européenne et l'importance de la protection de l'environnement lorsqu'on s'engage dans une mobilité.

Pendant la mobilité, nous assurons le suivi de l'étudiant en maintenant le contact directement par mail, groupe whatsapp ou par l'intermédiaire de l'organisme de placement. Par contre nous aimerions perfectionner le suivi du stage et le contact avec le tuteur qui jusqu'ici se faisait par téléphone ou par mail. Se déplacer et visiter les stagiaires et leur tuteur est donc un de nos futurs objectifs dans la mesure du possible.

A leur retour, nous continuerons de porter une attention particulière à la reconnaissance des mobilités. Nous utilisons déjà les outils de reconnaissance déjà éprouvés comme l'europass mobilité, le cv europass, le passeport des langues mais pas encore les crédits ECTS. Les acquis des étudiants en langues sont évalués par le test OLS final désormais obligatoire et les compétences professionnelles lors des évaluations ou oraux de CCF organisés par les

enseignants dans le cadre de la formation. Le supplément au diplôme pourra être proposé.

Au niveau plus global, nous souhaitons améliorer la gestion des mobilités en mettant en place dès la rentrée les nouveaux outils tels que Erasmus Without Paper avec la carte étudiante européenne et les applications mobiles pour confirmer que notre lycée se trouve à la pointe du numérique et confirme sa stratégie de modernisation. Nous mettrons l'accent sur la mesure des résultats des mobilités et leur impact sur les différents acteurs. Nous allons proposer aux candidats sortants un questionnaire d'évaluation pour mesurer leur satisfaction et les apports de la mobilité mais ce sera aussi l'occasion d'identifier nos forces et axes d'amélioration dans notre gestion des mobilités. D'autres indicateurs seront utilisés par ailleurs.

Nous continuerons de travailler et d'innover sur la visibilité des projets en respectant le principe de transparence en interne et en externe vers tous les acteurs. Nous allons améliorer et compléter la page de notre site internet et ouvrirons notre communication à d'autres médias comme les réseaux sociaux (compte twitter du lycée, compte facebook du BTS SAM par exemple). En interne nous renforcerons la diffusion de l'information en continuant d'utiliser les outils et moyens à notre disposition.

Et pour finir et cela nous semble primordial, il est essentiel que nous renforçons et stabilisons l'équipe mobilité pour que tous les objectifs ci-dessus puissent être atteints de manière plus efficace. Je tiens à rappeler qu'en tant que lycée nous ne disposons pas d'un service Relations Internationales aux compétences et moyens plus étendus comme dans les universités ce qui peut limiter notre marge de manœuvre.

Ainsi nous pensons par ces actions obtenir comme impacts :

Au niveau des étudiants :

- favoriser l'inclusion et lutter contre le décrochage scolaire très présent en 1ère année de BTS en utilisant la mobilité comme source de motivation.
- leur permettre de maîtriser correctement au moins une autre langue et même deux langues étrangères ainsi que découvrir de nouvelles pratiques professionnelles.
- développer la prise de conscience d'une citoyenneté européenne et d'une interculturalité qui peut paraître encore lointaine pour certains de nos étudiants ainsi que la nécessité de la protection de l'environnement lorsqu'on s'engage dans un projet européen.
- favoriser ainsi la poursuite d'études post BTS (licence et master) et /ou l'insertion professionnelle par la reconnaissance et la valorisation des parcours.

Au niveau du personnel :

- bénéficier de l'expertise ou de méthodes d'un membre du personnel d'institutions d'autres pays et permettre une meilleure compréhension des pratiques ou systèmes éducatifs existants que l'on pourra mettre en œuvre à domicile.
- contribuer ainsi au développement professionnel de nos enseignants et personnels qui pourront offrir un enseignement plus pertinent, plus ouvert et donc plus adapté aux besoins des recruteurs.
- reconnaître leur expérience Erasmus dans leur parcours professionnel ce qui est source de motivation, satisfaction personnelle et de progression.

Au niveau du lycée :

- créer un "partenariat" avec un ou des établissements européens.
- constituer un vivier d'entreprises d'accueil
- encourager notre établissement à enrichir le contenu des formations en considérant la mobilité des étudiants comme partie intégrante des cours et donc comme un pilier de sa politique institutionnelle.
- développer ainsi l'attractivité de notre enseignement supérieur en adaptant son offre à la demande de nos étudiants et du monde professionnel.
- moderniser nos pratiques par l'utilisation systématique des nouveaux outils numériques.
- et de manière générale distinguer le lycée au niveau local et régional mais aussi au niveau international (même si celui-ci n'a pas le même rayonnement qu'une université) en proposant à ses jeunes sans discrimination aucune quel que soit leur BTS, une expérience ou mobilité européenne.

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Comme nous l'avons déclaré dans notre stratégie Erasmus, nous comptons mettre en œuvre principalement des mobilités à des fins d'apprentissage à destination de nos étudiants de BTS et de notre personnel et doubler voire tripler le nombre de mobilités sortantes d'étudiants d'ici 2025. Cependant nous n'excluons pas une action KA2 Partenariats de Coopération et échanges de pratiques quand nous aurons conforté notre expérience dans des projets KA1.

Jusqu'à présent nous avons concrétisé 12 mobilités de stage soit 3 en moyenne par projet ce qui nous permet assez régulièrement de respecter les objectifs fixés par notre agence Erasmus. Les destinations phare restent classiquement l'Angleterre et l'Espagne avec une préférence pour l'Espagne depuis quelques temps. Nous avons fait appel à chaque fois à des organismes de placement qui ont facilité la recherche de stage et de logement.

Dans tous les cas le bilan individuel a toujours été très positif (confiance en soi, amélioration des compétences linguistiques surtout à l'oral et de communication en général, adaptabilité, ouverture aux autres). Chez certains de nos étudiants, le programme a joué le rôle d'ascenseur social en incitant des jeunes souvent issus de bac pro et qui ne maîtrisent pas forcément très bien les langues étrangères à se lancer dans l'aventure Erasmus et à se révéler. Nous avons le cas d'une de nos étudiantes qui, suite à une mobilité Erasmus de stage, a construit petit à petit son parcours professionnel en Angleterre, expérience qu'elle pourra sans aucun doute valoriser tout au long de sa vie. Nous diffuserons son témoignage sur notre page internet.

Grâce à nos projets à l'international à tous les niveaux de formation (secondaire et supérieur), la politique internationale de notre lycée est complètement intégrée dans le projet d'établissement et correspond tout à fait à l'axe académique. La gestion des budgets intègre systématiquement une partie consacrée aux projets internationaux.

Par nos actions futures, nous souhaitons continuer d'améliorer la qualité et la pertinence de notre enseignement supérieur afin d'offrir un espace européen de formation consolidé et durable. Pour permettre l'atteinte de nos objectifs il est clair que nous devons faciliter l'accès aux mobilités de stage en améliorant notre offre de stages car pour l'instant le nombre relatif de mobilités déjà réalisées ne nous permet pas de nous inscrire dans un véritable espace de formation européen.

D'ici 2022 il est indispensable que notre établissement arrive à établir des liens avec un établissement européen afin d'échanger de bonnes pratiques mais surtout de s'entraider sur la recherche de lieux de stages et même de logements. Pour ce faire nous souhaitons répondre à une demande de la part d'un collaborateur de la Consejería de Educación de Madrid. De plus comme nous ne l'avons jamais entrepris, nous allons nous inscrire sur la plateforme E-twinning afin de créer une opportunité de trouver des établissements européens qui s'inscrivent dans la même démarche. Nous allons aussi nous appuyer sur l'aide de la DAREIC ; la carte des 640 établissements titulaires de la charte EFP et le site Erasmus projects results peuvent nous aider à trouver également des partenaires potentiels. Nous pourrions aussi faire appel au Erasmus Student Network et son ErasmusIntern.org.

Le travail sur le contenu du stage devra aussi faire l'objet de plus d'attention en essayant de négocier précisément en amont les tâches à accomplir par l'étudiant. Tout dépendra du lien avec l'entreprise d'accueil et du niveau de maîtrise de la langue des étudiants, critère que l'on ne peut négliger car il conditionne souvent les missions confiées. Nous utilisons déjà le learning traineeship agreement et réalisons un suivi régulier à distance avec les étudiants. Au niveau des échanges avec les tuteurs, en toute honnêteté il s'avère quelquefois difficile d'obtenir des retours réguliers de la part de ces derniers. Leur rôle et le suivi sur place restent donc des points à considérer. Se déplacer dans l'entreprise s'avère être une solution efficace à tester.

Les effets de cette collaboration virtuelle et factuelle permettront de proposer une mobilité plus dynamique et renforcée et d'attirer plus de candidats potentiels.

Quant aux mobilités du personnel tout reste à faire. La première chose sera de mieux communiquer sur ce genre d'opportunité. La disponibilité des enseignants, la maîtrise de la langue chez certains personnels et la difficulté de trouver un programme pertinent sont les principaux obstacles. Nous mettrons donc à disposition du personnel des infos utiles comme les offres la DAREIC, du school education gateway, de France éducation international, du Erasmus virtual exchange.

A côté de l'opportunité d'améliorer des compétences ainsi que l'épanouissement personnel et professionnel, les mobilités de personnel peuvent être l'occasion de créer des liens avec des partenaires dont pourront bénéficier aussi les autres personnels et étudiants de notre lycée.

Par ces actions c'est tout le lycée qui en profitera avec un changement de mentalités et de comportements qui renforcera sa progression dans son processus d'internationalisation et de modernisation.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement ?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Pour mesurer les effets de notre participation au programme sur les différentes cibles (étudiants, personnel et lycée principalement), nous pourrions utiliser divers indicateurs de nature quantitative et qualitative.

Pour mesurer l'impact sur nos étudiants et sur le fait que la mobilité de stage ne doit plus être une exception, la première chose à évaluer est de savoir combien d'étudiants ont pu participer au programme Erasmus par le nombre de mobilités ou le taux de mobilités étudiantes lors de chaque projet. Nous aimerions atteindre environ 10 mobilités par projet d'ici la moitié du programme (2025). On peut aussi affiner l'analyse en distinguant les résultats par type de mobilité (stage ou études), par type de BTS pour vérifier si nous avons réussi à impliquer tous nos BTS dans nos actions. On peut comparer les données par sexe, origine scolaire des étudiants, statut (boursier ou pas) pour établir si notre stratégie d'inclusion a fonctionné. Les destinations choisies peuvent aussi faire l'objet d'une évaluation avec le nombre de mobilités par pays ce qui peut nous amener à nous ouvrir à d'autres destinations. La durée moyenne des mobilités de stage est un indicateur important même si nous sommes contraints par le référentiel et les examens en CCF de nous limiter à 9 /10 semaines maximum.

Pour mesurer l'impact des mobilités sur le niveau de langues de nos étudiants sortants, on s'appuie sur leur niveau CECR avant et après la mobilité grâce aux résultats des tests OLS (désormais obligation du test final) ou par des notes lors des évaluations effectuées par les enseignants. Quant aux compétences professionnelles ou de communication acquises elles sont systématiquement évaluées lors des oraux liés au cœur de métier des BTS. Pour évaluer la prise de conscience d'une citoyenneté européenne et de l'importance de la protection de l'environnement nous pourrions utiliser le questionnaire distribué au retour de la mobilité ou réaliser des entretiens. Mesurer l'impact des actions Erasmus sur la poursuite d'études et l'employabilité me semble plus compliqué. Il s'agit d'assurer un suivi à long terme du devenir des étudiants après leur BTS. LinkedIn est un bon moyen de savoir ce qu'ils deviennent et de suivre leur parcours. En ce qui concerne la reconnaissance des mobilités on

s'intéresse au nombre d'europass générés pour chaque mobilité.

Pour évaluer l'impact de la participation au programme sur le personnel, le nombre de mobilités ainsi que le type de mobilités (stage d'observation, formation ou enseignement) sont des indicateurs pertinents et faciles à calculer. L'impact sur la carrière est plus difficile à identifier. L'objectif d'organiser une mobilité par projet est un petit objectif mais réaliste. En tout cas dès le retour de mobilité, il sera nécessaire de mesurer la satisfaction globale des étudiants et personnels et les apports de la mobilité par un questionnaire.

Puisque c'est un nouvel objectif on pourra vérifier notre efficacité au niveau de nos projets de collaboration avec des établissements européens par le nombre de partenaires et de projets initiés ou concrétisés, le nombre d'entreprises d'accueil partenaires hors organismes de placement. Notre objectif dans ce domaine pourrait être de collaborer avec un établissement d'ici 2022.

Pour mesurer le soutien aux participants, la qualité de la préparation des candidats par les enseignants sera un critère important : le nombre de réunions préparatoires, le nombre de visites physiques ou le nombre de contacts avec le tuteur, avec l'étudiant, le nombre d'heures de soutien en langues si nécessaire sont des indicateurs pertinents à mobiliser.

Au niveau de la communication externe autour du programme Erasmus, on peut mesurer notre visibilité par le nombre de visiteurs, followers ou de "like" sur les réseaux sociaux et le site du lycée. Il est important aussi de suivre la qualité de l'information en interne à travers le nombre de mises à jour de notre site, le nombre de campagnes d'information par cible, le nombre de brochures distribuées ou de guides du candidat Erasmus et le nombre d'événements Erasmus organisés.

L'impact du programme Erasmus sur l'attractivité du lycée peut être évalué lors des portes ouvertes en questionnant les visiteurs pour savoir si l'obtention de la charte est un critère important de choix de notre lycée lors des vœux sur Parcoursup.

2. Mise en œuvre des principes fondamentaux

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

Dans le respect des principes de non-discrimination énoncés dans le programme nous encourageons tous nos étudiants de tous horizons à vivre une expérience de mobilité Erasmus. Nous partons du constat que la majorité de nos étudiants de BTS sont des femmes, à 75 % issus de l'immigration, et souvent boursiers. Ils sont souvent les premiers dans leur famille à faire des études supérieures. Ce sont des étudiants pour lesquels l'idée même de quitter le territoire n'est pas dans leurs habitudes. Même majeurs, il faut souvent l'autorisation et l'approbation de toute la famille pour envisager une mobilité. Nous accueillons pratiquement dans chaque promotion un ou des étudiants en situation de handicap physique ou mental. En tout cas la transparence vis-à-vis de notre public est totale et nous les encourageons d'autant plus à vivre ce genre d'expérience. Pour rassurer les familles et motiver les étudiants, nous les incitons à partir à plusieurs. En ce qui concerne le handicap nous n'avons pas encore eu d'expérience de mobilité mais il est clair que l'ensemble des partenaires sera sollicité pour accompagner et soutenir l'étudiant.

Pour sélectionner nos candidats, le critère de la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas notre priorité absolue. En effet le niveau de langues dans nos BTS reste un niveau très moyen et cela ne doit pas constituer un obstacle. Ce que nous plaçons au premier rang c'est surtout l'envie, la motivation même si la barrière de la langue pourra se faire ressentir et

conditionner le niveau du stage. Mais ce qui nous importe ce sont tous les autres bénéfices que les étudiants pourront en tirer.

L'insuffisance de budget reste un autre frein. Par conséquent en complément de la bourse Erasmus, notre lycée rajoute systématiquement une aide financière.

Tous nos étudiants sont informés au début de chaque rentrée scolaire par l'intervention du coordinateur Erasmus qui les oriente vers la page internet dédiée au programme, notre compte facebook ou intagram et vers le guide du candidat Erasmus. Les anciens étudiants Erasmus encore présents dans l'établissement sont toujours heureux de faire partager leur expérience en direct. Pour le personnel une information sera diffusée lors de chaque réunion de rentrée en présence de tous les membres du personnel (administratif, technique et enseignants), renforcée par un affichage en salle des professeurs et distribution d'une brochure ou du guide du candidat Erasmus dans les casiers.

Veuillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

Dans le cadre de la construction d'un espace européen de formation et de la modernisation de notre établissement, celui-ci se doit de mettre en place 3 nouveaux outils numériques : le réseau EWS, la carte étudiante européenne et l'application Erasmus mobile pour que nos étudiants et notre établissement puissent profiter des avantages qui en découlent d'ici 2025 : faciliter les démarches des étudiants et simplifier le travail de gestion des établissements participants. Nous devons donc respecter les différentes échéances :

2021 : la gestion des accords interinstitutionnels et des contrats pédagogiques

2022 : l'échange des candidatures et sélection des étudiants

2023 : la transcription et l'échange des notes

Dès la rentrée scolaire 2020, nous demanderons à notre administrateur réseau la solution la plus pertinente à mettre en place parmi les 3 possibilités (système interne de gestion de la mobilité, solution logicielle tierce et connexion via le EWP (Erasmus Without Paper). Il me semble que la dernière solution de free web-based system soit la plus pratique et rapide à utiliser pour connecter notre lycée au Erasmus dashboard. Pour en savoir plus, l'administrateur réseau pourra s'appuyer sur le soutien du EWS Competence Center et s'inscrire sur linkedin ewp. En complément du EWS et de la carte étudiante européenne l'application mobile Erasmus Plus devra être proposée aux étudiants car elle propose de nombreux services : permet d'accompagner les jeunes dans leurs démarches administratives, de partager leurs bons plans pour réussir un séjour à l'étranger et de voter pour les plus efficaces. Enfin afin d'évaluer et d'améliorer leur niveau de langue étrangère, l'application donne également aux étudiants un accès direct à l'OLS. Ils pourront la télécharger gratuitement sur Play Store ou Apple Store. Toutes ces informations seront disponibles sur notre site et dans le guide du candidat Erasmus.

Veuillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

Il existe différentes manières de sensibiliser et de responsabiliser les étudiants et personnel aux enjeux de la transition environnementale lors de leurs mobilités.

Une partie du guide du candidat Erasmus que nous distribuons sera consacrée aux modes de transport à moindre empreinte carbone. Un rappel sera effectué oralement lors de conseils

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

donnés à l'étudiant ou au personnel. Nous recommanderons comme nous l'avons déjà fait le bus ou le train (plutôt que l'avion) ainsi que le covoiturage lorsqu'ils partent à plusieurs selon le pays de destination. On incitera aussi les étudiants à utiliser sur place des modes de transport doux (vélo, marche, transports collectifs) ou prévoir de ne se loger pas trop loin des lieux de stage ce qui est souvent le cas, sans oublier au quotidien les gestes de base (économie d'eau, climatisation, déchets à trier).

Le guide du programme 2020 prévoit la possibilité d'utiliser la ligne budgétaire « coûts exceptionnels » pour prendre en charge les surcoûts liés à l'utilisation d'un mode de transport plus propre, tel que le train.

Au niveau de notre lycée nous limitons au maximum les impressions du kit de mobilité. Les documents contractuels sont disponibles et stockés sur notre réseau et plateforme "Classe en ligne". Au quotidien nous pratiquons le tri et recyclage des cartouches d'encre et du papier.

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

En amont des mobilités, nous pouvons faire travailler les étudiants lors de nos cours d'économie-droit et aussi dans les ateliers de professionnalisation sur la citoyenneté européenne à partir de jeux de rôle, d'exposés. La participation d'un intervenant peut-être pertinente aussi. Nous pouvons nous appuyer sur de nombreux organismes comme la maison de l'Europe ou le parlement européen qui proposent également des kits pédagogiques. Si l'on prend exemple sur le projet du Social Erasmus basé sur les valeurs suivantes : solidarité, entraide, partage, échange, sensibilisation et respect de l'environnement, éducation, on pourrait faire participer les étudiants entrants volontaires aux campagnes de dons du sang organisées chaque année dans l'établissement. Ils pourront également prendre part aux actions proposées par notre conseil de vie lycéenne comme la collecte de jouets, de bouchons en plastique en faveur d'une association. Pour les mobilités sortantes il arrive assez régulièrement que nos étudiants soient placés en stage dans des associations locales (association de femmes immigrées à Séville, association pour les enfants et les femmes au Bangladesh à Londres) et ont ainsi l'occasion à travers leur stage même de participer à leur niveau à un engagement citoyen. Après leur mobilité il paraît intéressant de demander aux étudiants de rédiger quelques lignes sur leur perception de la citoyenneté européenne avant et après leur expérience et de le diffuser sur la page internet ou de s'en servir comme le point de départ d'un débat. C'est une question souvent difficile à traiter par les étudiants(es) mais une d'entre elles s'est exprimée à ce sujet et son témoignage sera diffusé sur notre site.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité -- Après la mobilité

Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Tout étudiant, ayant une expérience d'apprentissage à l'étranger, que ce soit dans la perspective d'obtenir une certification ou simplement de connaître une période de mobilité à des fins d'apprentissage, doit pouvoir faire reconnaître cette expérience automatiquement et notre lycée adhère bien évidemment à ce principe.

Les BTS correspondent au niveau 5 du European Qualification Framework et au niveau 3 du Répertoire National Professionnel. Ce sont des diplômes d'État de niveau BAC +2, permettant de bénéficier de 120 crédits européens (ECTS) dès leur obtention soit 60 ECTS chaque année. Récemment nos deux BTS SAM et Gestion de la PME viennent d'être rénovés et à ma connaissance aucune équivalence ECTS officielle n'a été proposée aux établissements par le corps d'inspection. Dans l'éventualité de la mise en œuvre de ces

crédits, nous pourrions consulter le guide ECTS et l'outil EGRACONS pour nous aider dans nos démarches.

Dans l'éventualité de mobilités d'études, le lycée proposera la mise en place avant le départ d'un programme d'études approuvé bilatéralement par notre établissement et celui d'accueil comportant les crédits ECTS qui seront octroyés. Nous fournirons un relevé de notes présentant de manière claire les résultats obtenus pour chaque cours suivi en termes d'ECTS et de notes obtenues. Un supplément au diplôme sera systématiquement utilisé.

Pour les mobilités de stage l'entreprise d'accueil remplira le contrat de stage avant le départ et délivrera une attestation de stage à son issue. Le cv sera mis à jour en utilisant le modèle de cv européen et on pourra proposer l'utilisation du passeport de langues pour une auto-évaluation. Les étudiants pourront mettre à jour leur portfolio créé pendant les deux ans de formation qui rassemble toutes informations pertinentes sur leur parcours (eduportfolio). Bien évidemment, le lycée envoie au cours du stage l'Europass mobilité que l'étudiant remplit et fait valider auprès de l'organisme d'accueil. Le supplément au diplôme peut être proposé même si l'étudiant n'a effectué qu'une mobilité de stage.

Veuillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

La mobilité du personnel doit être intégrée dans la stratégie institutionnelle de notre établissement d'enseignement supérieur car c'est un élément précieux du processus d'internationalisation de ce dernier. Nous devons donc sensibiliser le personnel à la dimension internationale de l'enseignement supérieur et combattre les freins à leur engagement dans des mobilités.

Pour lutter contre les différents freins (niveau de langue, complexité du processus, disponibilité, gestion des absences pendant la mobilité, opportunités insuffisantes) plusieurs actions doivent être mises en place en tenant compte de la relative autonomie en matière de gestion du personnel de notre lycée.

A notre niveau nous devons :

- sensibiliser l'administration pour une acceptation des mobilités à l'étranger et donc de la gestion des absences des personnels et l'octroi d'une aide financière du lycée en plus de la bourse Erasmus comme cela se fait déjà pour les étudiants.
- insister sur la communication du programme Erasmus plus (information lors de la réunion de rentrée, affichage en salle des profs, brochure, rubrique dans les flash infos du proviseur, site internet et réseaux sociaux (twitter du lycée).
- susciter l'envie d'une mobilité en montrant les bénéfices par des témoignages en direct ou sur le site internet, par des publications d'enseignants, par des documents mis à destination des autres collègues.
- proposer des outils ou une aide pour faciliter les démarches administratives.
- mettre à disposition du personnel volontaire les dispositifs linguistiques déjà en place dans le lycée (laboratoire de langues, assistant de langue)
- travailler sur la reconnaissance des mobilités (inscription des mobilités sur I-prof et le cv en ligne pour que les corps d'inspection, le proviseur aient accès à ces données qui constituent un critère de progression dans le parcours du personnel lors des rendez-vous de carrière ou du passage au hors classe, classe exceptionnelle par exemple.

La mobilité des personnels pourra déboucher sur la production de méthodes communes et de supports conjoints au service de tous les acteurs du lycée, sur le renforcement des liens avec d'autres établissements européens à mettre au service des mobilités étudiantes et de personnel et de fait aura donc un impact sur le changement de mentalité de l'institution.

2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

Nous poursuivons et renforcerons notre communication autour des projets et de leurs résultats.

Nous pensons restructurer et compléter la page internet dédiée à Erasmus pour une meilleure visibilité et convivialité. Bien évidemment on y retrouvera notre déclaration de politique Erasmus en français et idéalement en anglais, le catalogue de cours, une proposition de découpage ECTS et les documents actuels. Pour susciter la motivation, nous mettrons à jour les témoignages de nos étudiants Erasmus récemment partis et celui d'une ancienne étudiante dont le séjour Erasmus a déclenché l'envie de travailler et vivre à l'étranger. Pour les formalités et informations utiles aux candidats le guide du candidat Erasmus qui sera également disponible en format pdf.

Depuis l'année dernière nous avons créé un compte facebook et instagram pour la promotion du nouveau BTS SAM et le lycée possède son propre compte twitter, réseaux sociaux que nous mettrons également au service de la promotion des activités Erasmus.

Nous continuerons à communiquer sur les opportunités du programme lors de l'accueil des étudiants à chaque rentrée et des portes ouvertes, lors des erasmus days en faisant témoigner en direct nos étudiants sortants ou en distribuant des brochures. Les étudiants intéressés seront systématiquement renvoyés vers notre page internet. Nous aimerions pouvoir obtenir le témoignage par skype en direct d'une de nos étudiantes qui travaille à l'étranger suite à son expérience Erasmus. L'idéal serait aussi de convaincre des étudiants de devenir ambassadeur pendant leur formation en BTS mais aussi en dehors du lycée lors de leur poursuite d'études ou d'adhérer à des réseaux (par ex le ESN) pour faire vivre le programme.

Au niveau du personnel la communication doit être renforcée à l'occasion de la réunion de rentrée avec tout le personnel, lors des conseils d'enseignement, par des affiches dans la salle des professeurs et dans les casiers. Un panneau d'affichage est consacré aux projets divers et pourrait servir pour diffuser un exemple de mobilité réussie. Quant à la promotion des résultats du programme et de leur impact nous publierons annuellement des données chiffrées ou des indicateurs plus qualitatifs sur notre site pour un accès très large (futurs étudiants, étudiants actuels, enseignants, parents, administrations diverses de l'académie mais aussi de manière régulière et directe vers notre administration lors des CA ou à toute autre occasion qui se présentera.

Bien évidemment tous les supports utilisés porteront le logo Erasmus Plus.

<http://www.lyc-pissarro-pontoise.ac-versailles.fr/>

Veillez décrire comment vous vous assurerez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

Les principes de la charte seront communiqués par le biais de la diffusion de la stratégie Erasmus et de notre charte sur la page principale de notre site et sur la plateforme Erasmus Project Results pour assurer la transparence et la visibilité aussi bien en interne qu'en externe. Un exemplaire sera aussi affiché en salle des professeurs. Pour démontrer que le lycée s'efforce d'appliquer les principes, nous nous sommes servis du ECHÉ self-assessment pour réaliser un état des lieux puis on l'utilisera pour mesurer notre marge de progression. Comme il a été dit auparavant chaque réunion de rentrée, les conseils d'enseignement ou pédagogiques, les conseils d'administration seront l'occasion d'aborder les projets tout juste aboutis et ceux engagés pour en évaluer les points forts et axes d'amélioration et prendre des mesures correctives.